

Tribune : la French Touch, valeur d'exportation du cloud ?

Edward Snowden nous dit que la NSA espionne le web mondial depuis 15 ans. **Fleur Pellerin** nous indique que « *la France prenait un peu tard conscience de la nécessité qu'il y aurait eu d'être moins dépendant des infrastructures, des plateformes ou des points d'accès à Internet autres qu'europeens* ».

L'industrie française, elle, n'a attendu ni l'un ni l'autre : cela fait 15 ans que des PME innovantes ont créé des services en mode cloud de type IaaS (Infrastructure as a Service) privé, hybride, public ou PaaS (Platform as a Service), reposant sur des architectures locales de cloud – aujourd'hui, on appelle cela du cloud souverain, mais la réalité technologique n'avait pas attendu l'intitulé commercial.

Cette progression continue est aujourd'hui validée par les faits, commerciaux comme normatifs. À ce chapitre, la France, au cœur de l'Europe, a la chance de bénéficier d'un certain nombre de normes, d'agrément et de certifications garantissant la sécurité et l'intégrité des données.

SIAF – HADS – ISO en sont autant d'exemples*. Côté commercial, une société comme la nôtre compte plus de 10.000 clients qui utilisent depuis des années des services en mode cloud de type IaaS privé, hybride, public ou PaaS.

Le grand public aussi...

Par-delà les frontières de l'entreprise, le grand public lui-même commence à être sensibilisé à ces précautions territoriales. « Grand public » n'est pas un vain mot : on parle ici de 2,7 milliards d'internautes. La CNIL est en alerte permanente et des initiatives comme la pétition en ligne StopWatching.US lancée par Mozilla pour condamner les agissements du gouvernement américain en témoignent.

Une prise de conscience mondiale est-elle en cours ? Nous en sommes convaincus. Les internautes prennent conscience de la nécessité de confidentialité. Les entreprises, de la viabilité de leur modèle technique et économique.

Toutefois, ce savoir et cette expertise ne pourront s'inscrire dans la mondialisation que s'ils sont exportables. C'est l'un des aspects de l'initiative de la ministre Fleur Pellerin avec l'initiative lancée « Say OUI to France ». Celle-ci appelle à la nécessité de valoriser la forte composante R&D de la France et à se défaire de ses codes nationaux pour en faire un produit largement exportable.

C'est dans le même esprit que le gouvernement appelle aux investissements en France : c'est une terre de R&D à partir de laquelle les entreprises étrangères pourront élaborer des produits qu'elles sauront, elles, exporter.

Notre « French Touch » du cloud ne doit suivre d'autre voie que celle-ci.

Par **Pierre Fort**, président de Navaho (fournisseur de solutions Cloud).

* SIAF – Service Interministériel des Archives de France délivré par le Ministère de la culture et de la communication.

HADS – Hébergeur Agréé de Données de Santé délivré par le Ministère de la Santé.

Autre exemple : norme ISO 14641-1, issue de la norme française Z 42-013 définissant les mesures techniques et organisationnelles à mettre en œuvre pour l'enregistrement, le stockage et la restitution de documents électroniques, dans des conditions qui en garantissent l'intégrité.

Crédit photo : © Navaho

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Le vocabulaire du cloud](#)